



Faculté de droit

de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

MASTER AES

1ère Année



2017/2018

1 place d'Athènes - B.P. 66 - 67045 STRASBOURG CEDEX - FRANCE
www.droit.unistra.fr



LE MOT DU DOYEN

Chers Etudiants,

La Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion a pour dessein de vous accueillir afin de faire de vous des professionnels compétents ainsi que des citoyens, acteurs de la société civile. Elle a pour vocation d'être le lieu privilégié de formation de personnes capables de développer une authentique pensée éthique. Cet objectif suppose donc l'existence d'un véritable corps universitaire qui se porte garant des valeurs académiques parmi lesquelles la liberté intellectuelle et l'autonomie institutionnelle.

Aussi, trois verbes me viennent-ils à l'esprit, qui peuvent nous permettre de créer cette communauté de vie.

Etre : Comme vous le constaterez tout au long de l'année, de nombreuses propositions sont formulées afin d'aiguiser votre curiosité intellectuelle et culturelle. En outre, la Faculté souhaite accompagner le développement de l'action des associations étudiantes. Réputées sur tout le campus universitaire pour leur dynamisme, elles visent à promouvoir l'épanouissement des étudiants.

Travailler : C'est un verbe à conjuguer au présent et à la première personne. Bien que parfois, dans l'apprentissage du travail en équipe, le « nous » s'imposera à tous. Travailler est donc impératif... Rien ne sert d'avoir une offre de formation innovante, professionnalisante, internationale, si le travail est absent. La communauté universitaire, par la mission de ses enseignants-chercheurs, ne peut vous aider sans un acte de volonté fort de votre part. A la Faculté, liberté rime avec responsabilité.

Respecter : Nous sommes très nombreux dans nos locaux. Il faut veiller à faire de ces endroits, des lieux agréables pour tous. Ils accueillent notamment de multiples professionnels : avocats, magistrats, notaires, experts-comptables, banquiers, fonctionnaires des institutions européennes, acteurs du monde socio-économique... Ceux-ci contribuent à votre formation. Ils interviennent dans les colloques organisés par les enseignants-chercheurs ainsi que dans les diverses manifestations offertes par les associations étudiantes (concours d'éloquence, conférences, etc.). Tous s'impliquent ainsi dans votre devenir professionnel. Aussi, en vous conformant aux consignes d'hygiène et de sécurité, vous vous montrerez respectueux des tâches assurées par le personnel technique et de service et vous serez, de même, attentifs à l'image que vous souhaitez donner de votre Faculté.

Ainsi, lieu privilégié de la transmission du savoir qui conduit au savoir-faire, notre faculté doit être le lieu du savoir-être. « Savoir pour construire et servir », telle sera notre devise commune.

J.-M. Tuffery-Andrieu
Doyen de la Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion

SOMMAIRE

	INSCRIPTION PEDAGOGIQUE.....	p. 4
I-	PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION	p. 5
	I-1 Présentation du Master AES 1 ^{ère} année	p. 5
	I-2 Conditions d'accès en Master 1 ^{ère} année	p. 5
	I-3 Inscriptions	p. 6
	I-4 Environnement Numérique de Travail (ENT) et services aux étudiants	p. 7
	I-5 Stage et insertion professionnelle	p. 7
II-	ORGANISATION DE L'ANNEE D'ETUDES	p. 7
	II-1 Dispositions générales relatives à l'organisation des enseignements	p. 7
	II-2 1 ^{er} semestre.....	p. 8
	II-3 2 ^{ème} semestre.....	p. 9
III-	DESCRIPTIFS SUCCINCTS DES MATIERES ENSEIGNEES	p. 10
IV-	REGLEMENT DES EXAMENS.....	p. 15
V-	LE DECANAT	p. 17
VI-	LES REFERENTS	p. 18
VII-	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	p. 19
VIII-	LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES.....	p. 20
IX-	ESPACE AVENIR	p. 21
X-	LE RESEAU ALUMNI	p. 22
XI-	CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE.....	p. 23

MASTERS 1

AES

Inscriptions pédagogiques 2017/2018

Les inscriptions pédagogiques (travaux dirigés et examens) s'effectueront :

Lundi 11 septembre 2017 de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30

Mardi 12 septembre 2017 de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30

Jeudi 14 septembre 2017 de 8h30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30

Vendredi 15 septembre 2017 de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30

au bureau des Masters 1 AES (n°103 au 1^{er} étage)

TOUS les étudiants doivent procéder à leur inscription pédagogique dans les délais. Sont également concernés les étudiants n'ayant **pas encore effectué leur inscription administrative et ceux ayant déjà validé un semestre.**

ATTENTION

- Les inscriptions pédagogiques s'effectuent simultanément pour les **deux semestres. Le choix des matières du premier semestre est définitif, aucun changement ne sera possible.**
- Cependant les étudiants auront la possibilité de modifier leurs choix de matières du second semestre, les dates retenues à cet effet seront communiquées ultérieurement.
- **Aucune consultation ne sera possible. Par conséquent, veuillez vous assurer de conserver une copie de ces documents.**

Les formulaires d'inscription pourront être retirés au 1er étage de la Faculté, **à côté de l'amphi Aubry et Rau**, à compter du lundi 11 septembre 2017.

Pièce à fournir : **1 photo d'identité (sans la photo, l'inscription ne sera pas enregistrée).**

I- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

I-1 PRÉSENTATION DU MASTER AES 1^{ERE} ANNEE

Le M1 AES prépare les étudiants à intégrer, avec des connaissances robustes, les M2 Administration Economique et Sociale (AES), ou certaines spécialités de M2 dans les domaines des sciences économiques ou du droit, qu'ils soient à finalité professionnelle ou orientés vers la recherche.

I-2 CONDITIONS D'ACCES EN MASTER 1^{ERE} ANNEE

Les étudiants ayant validé une licence française, un autre diplôme (y compris une licence professionnelle), ainsi que les étudiants étrangers non titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur Français, doivent déposer une [demande d'admission](#).

Les étudiants venant des pays indiqués sur le site [Campus France](#) sont concernés par la procédure Campus France. Enfin, pour les personnes ayant une expérience professionnelle, il est également possible d'intégrer la formation par le biais de la Validation des acquis professionnels (VAP).

Tous les étudiants doivent procéder à une
inscription administrative sur le site internet de l'université

www.unistra.fr

à partir du **18 juillet 2017**



Tous les étudiants doivent effectuer une
inscription pédagogique (travaux dirigés et examens)

Au Service des Masters 1 - Bureau n° 103 (1^{er} étage)

Les 11, 12, 14 et 15 septembre 2017

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

ATTENTION :

- Le respect des dates d'inscriptions administrative et pédagogique est impératif.
- **Aucune inscription pédagogique ne sera possible, passé le 15 septembre 2017 et aucun changement de matières pour le 1^{er} semestre ne sera autorisé.**
- Cependant les étudiants auront la possibilité de modifier leurs choix de matières du second semestre, les dates retenues à cet effet seront communiquées ultérieurement.
- Même s'ils n'ont pas encore effectué leur inscription administrative ou obtenu leur carte d'étudiant, tous les étudiants doivent s'inscrire aux TD et examens dans les délais.
- Les étudiants titulaires d'un Master 1 AES qui désirent se réinscrire en Master 1 doivent impérativement en faire la demande auprès du vice-doyen de la Faculté.
- La rentrée est fixée au **11 septembre 2017.**

I-4 ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) ET SERVICES AUX ETUDIANTS

Dès leur inscription administrative, les étudiants de l'Université de Strasbourg disposent d'une adresse email de l'université, peuvent se connecter au réseau wifi du campus et ont accès à leur environnement numérique de travail (ENT) personnel.

L'ENT est un espace sécurisé permettant, à partir d'une seule connexion, d'accéder à l'ensemble des services en ligne liés aux activités pédagogiques, aux activités de recherche et aux activités administratives.

Les étudiants y trouvent des informations sur :

- leur emploi du temps
- leur scolarité (résultats, inscriptions, bourses, etc...)
- les ressources documentaires des bibliothèques universitaires de Strasbourg
- l'environnement pédagogique (MOODLE)
- leur messagerie
- la vie étudiante.

I-5 STAGE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Il est fortement recommandé aux étudiants d'effectuer des stages (en dehors des périodes de cours) tout au long de leur cursus afin de découvrir différents métiers en lien avec les enseignements et de construire leur projet professionnel.

Ce stage doit permettre aux étudiants d'intégrer un contexte de travail réel, de mettre en pratique les connaissances acquises, et de favoriser leur insertion professionnelle.

Pour toutes informations, vous pouvez consulter la procédure sur le site de la Faculté de Droit : <http://droit.unistra.fr/relations-entreprises/recruter-nos-etudiants/stages/>

II- ORGANISATION DE L'ANNÉE D'ÉTUDES

II-1 DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'année universitaire comprend deux semestres sanctionnés chacun par des examens. L'étudiant suit des enseignements, théoriques et pratiques, organisés en « Unités d'enseignements » (U.E.).

ATTENTION : Les séances de travaux dirigés font l'objet d'un contrôle continu sanctionné par une note qui compte pour 50% dans la note de l'UE fondamentale. Il appartient donc aux étudiants dispensés d'assiduité de se mettre en rapport avec le chargé des travaux dirigés afin de déterminer avec lui les modalités d'évaluation permettant d'obtenir une note de contrôle continu.

Enseignements de la 1 ^{ère} année de MASTER (M 1)			
Administration Economique et Sociale			
1 ^{er} semestre			
S1	UE Fondamentale 1	12 ECTS	COEF 3
	Deux matières :		
	<u>une matière obligatoire :</u>		
	Finance	32 h CM	13,5 h TD
	<u>et une matière à choisir parmi :</u>		
	Droit économique de l'Union européenne 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit des sociétés (Droit des entreprises en difficulté)	32 h CM	13,5 h TD
	UE 1.1	6 ECTS	COEF 2
	Deux matières à choisir parmi :		
	Procédures fiscales	32 h CM	
Droit des sociétés (Droit des entreprises en difficulté)	32 h CM		
Droit économique de l'Union européenne 1	32 h CM		
Droit de l'urbanisme	32 h CM		
UE 1.2	6 ECTS	COEF 2	
Deux matières à choisir parmi :			
Marketing / vente	non ouvert en 2017/2018		
Statistiques et probabilités	32 h CM		
Economie de la concurrence	32 h CM		
Systèmes d'information et technologies Web 2.0	32 h CM		
Psychosociologie des organisations	32 h CM		
UE Internationale 1	6 ECTS	COEF 2	
Deux matières :			
<u>une matière obligatoire :</u>			
Langue		13,5 h TD	
<u>et une matière à choisir parmi :</u>			
Employment law	non ouvert en 2017/2018		
Droit comparé des sociétés	20 h CM		
Unité d'enseignement supplémentaire Stage volontaire	3 ECTS		
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives			

Enseignements de la 1ère année de MASTER (M 1)

Administration Economique et Sociale

2^{ème} semestre

S2	UE Fondamentale 2	12 ECTS	COEF 3
	Deux matières :		
	<u>une matière obligatoire :</u>		
	Stratégie	32 h CM	13,5h TD
	<u>et une matière à choisir parmi :</u>		
	Droit économique de l'Union européenne 2	32 h CM	13,5h TD
	Contrôle de gestion	32 h CM	13,5h TD
	UE 2.1	6 ECTS	COEF 2
	Deux matières à choisir parmi :		
	Economie industrielle	32 h CM	
	Contrôle de gestion	32 h CM	
	Création et transmission d'entreprise	32 h CM	
Logistique intégrée	32 h CM		
Approche du développement durable	32 h CM		
Gestion des ressources humaines	non ouvert en 2017/2018		
Informatique de gestion	32 h TD		
UE 2.2	6 ECTS	COEF 2	
Deux matières :			
<u>une matière obligatoire :</u>			
Fiscalité internationale des entreprises	32 h CM		
<u>et une matière à choisir parmi :</u>			
Droit économique de l'Union européenne 2	32 h CM		
Droit de la concurrence de l'union européenne	32 h CM		
Droit interne de la concurrence	32 h CM		
Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire	32 h CM		
UE Internationale 2	6 ECTS	COEF 2	
Deux matières :			
<u>une matière obligatoire :</u>			
Langue		13,5 h TD	
<u>et une matière à choisir parmi :</u>			
International Economics	20 h CM		
Audit financier	20 h CM		
Management international	20 h CM		
Unité d'enseignement supplémentaire Stage volontaire	3 ECTS		
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives			

III- DESCRIPTIFS SUCCINCTS DES MATIERES ENSEIGNEES (à titre indicatif)

Master Administration Economique et Sociale - 1^{ère} année	
1^{er} semestre (M1 S1)	
M1 S1	<p>DROIT DE L'URBANISME</p> <p>Intérêt, évolution et sources du droit de l'urbanisme ; articulation des différents documents d'urbanisme, les documents d'urbanisme maîtrisés par l'Etat ; les documents d'urbanisme maîtrisés par les communes ; le certificat d'urbanisme ; le permis de construire ; le contentieux du permis de construire ; le permis de démolir ; les zones d'aménagement concerté, les lotissements.</p>
M1 S1	<p>DROIT DES SOCIETES (Droit des entreprises en difficulté)</p> <p>Droit des entreprises en difficulté : la prévention et le traitement amiable des difficultés des entreprises, le traitement juridictionnel des difficultés des entreprises (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire).</p>
M1 S1	<p>DROIT ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE 1</p> <p>Ce cours porte sur la libre circulation des marchandises (première partie) et des services (deuxième partie) dans l'Union européenne. Seront abordées les problématiques liées à l'union douanière européenne, dans ses volets externe (sort des marchandises importées de pays tiers à l'Union) et interne (interdiction des droits de douane et taxe d'effet équivalent entre Etats membres). Il sera aussi question des aspects non tarifaire de la libre circulation des marchandises : interdiction des restrictions quantitatives aux échanges et harmonisation des législations. La seconde partie se penche sur le développement de la libre circulation des services dans l'UE.</p>
M1 S1	<p>ECONOMIE DE LA CONCURRENCE</p> <p>L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à la théorie de la concurrence. Ce cours est un complément au cours de droit de la concurrence. On y abordera tout d'abord le modèle de concurrence pure et parfaite et ses enseignements. On l'opposera ensuite aux modèles de concurrence imparfaite (monopole, oligopole).</p> <p>Dans un second temps, on analysera les politiques de concurrence (fusion acquisition, concurrence non biaisée, concentration industrielle ...).</p>
M1 S1	<p>EMPLOYMENT LAW</p> <p>The main topics covered are the following : the institutions of employment law, the formation of a contract of employment, the contents of the contract of employment and termination of the contract of employment</p>
M1 S1	<p>FINANCE</p> <p>Ce cours a pour objectif de renforcer la culture financière des étudiants. Les enseignements s'articulent autour des notions fondamentales en finance : la valeur dans une perspective de gouvernance d'entreprise ; l'évaluation des projets d'investissement ; les choix d'une structure financière. L'ensemble de ces notions sont abordées dans une perspective de création de valeur économique et de gestion des risques. Des éléments d'ingénierie financière pourront également être abordés. Outre les développements théoriques nécessaires, le cours s'articule autour de nombreux exemples, cas pratiques et exercices d'application.</p>

Master Administration Economique et Sociale - 1^{ère} année

1^{er} semestre (M1 S1)

M1 S1	<p>PROCEDURES FISCALES</p> <p>Ce cours est consacré aux procédures fiscales. Il réfléchit d'abord à l'enjeu des procédures fiscales, puis il traite des procédures d'établissement de l'impôt (assiette et recouvrement), des procédures de contrôle de l'impôt (droit de communication, demande d'éclaircissements et de justifications, droit de visite et de saisie,...), le droit de vérification de l'administration (vérification de comptabilité notamment). Il s'interroge ensuite sur les conséquences du contrôle, c'est-à-dire le redressement de l'imposition et les sanctions. Il termine par l'évocation des procédures contentieuses (contentieux de l'imposition, contentieux de l'annulation en matière fiscale, contentieux du recouvrement, contentieux de la répression pénale de la fraude fiscale et contentieux de la responsabilité de l'Etat à raison du fonctionnement des services fiscaux).</p>
M1 S1	<p>PSYCHO-SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS</p> <p>Le cours de psycho-sociologie des organisations vise à éclairer les étudiants sur les modes de comportement des individus en général et ensuite plus précisément sur les comportements individuels et collectifs au travail. Cela doit permettre aux étudiants d'anticiper les problèmes humains qu'ils seront susceptibles de rencontrer lors de leur entrée dans la vie active. Les sujets traités porteront ainsi sur la communication, la motivation, la gestion des conflits, le leadership etc...</p>
M1 S1	<p>STATISTIQUES ET PROBABILITES</p> <p>Ce cours vise à développer la culture quantitative des étudiants en abordant le domaine des statistiques et probabilités comme outils en économie et gestion. L'objectif principal consiste à exposer de manière pédagogique et appliquée les éléments essentiels dans ce domaine : statistique descriptive, lois de probabilité, échantillonnage, estimation des paramètres, tests statistiques, analyse de la variance et méthodes de régression. Des notions de modélisation économétrique appliquée à la finance pourront également être abordées. Le cours s'articule autour d'un équilibre entre développements théoriques nécessaires et applications, avec de nombreux exemples, cas pratiques et exercices applicatifs.</p>
M1 S1	<p>SYSTEMES D'INFORMATION ET TECHNOLOGIES WEB 2.0</p> <p>Dans cet enseignement sont abordées les problématiques :</p> <p>des systèmes d'information : les SI étant un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures) permettant d'acquérir, de traiter, de stocker, de communiquer des informations sous forme de données, textes, images, sons dans des organisations. Selon leur finalité principale on distingue des systèmes d'information supports d'opérations (traitement de transaction, contrôle de processus industriels, supports d'opérations de bureau et de communication) et des systèmes d'information supports de gestion (aide à la production de rapports, aide à la décision). Ces aspects seront vus selon leurs grands principes.</p> <p>Les technologies Internet dans ses méthodes, techniques et outils : Internet Intranet Extranet, Approche du Commerce électronique, Approche du E marketing. La définition de cahier des charges d'un SI et d'un site web sera envisagée dans ses aspects pratiques. Les technologies, leur impact sur le développement durable et l'Internet du futur, objets intelligents, seront proposés en conclusions de cette UE.</p>

Master Administration Economique et Sociale - 1^{ère} année

2^{ème} semestre (M1 S2)

M1 S2	APPROCHE DU DEVELOPPEMENT DURABLE Ce cours constitue une introduction à la problématique du développement durable dans ses aspects économiques, juridiques et techniques.
M1 S2	CREATION ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE I La création d'entreprise : 1) Les aspects juridiques de la création : les statuts envisageables. 2) L'entreprise individuelle : aspects juridiques, sociaux, fiscaux. 3) Les sociétés commerciales : aspects juridiques, sociaux, fiscaux des différentes sociétés commerciales. 4) Les formalités de constitution. 5) Le financement et les aides à la création. II La transmission d'entreprise : 1) La transmission de l'entreprise individuelle, 2) La transmission de l'entreprise en société.
M1 S2	DROIT DE LA CONCURRENCE DE L'UNION EUROPEENNE Droit et politique de concurrence. Le principe de la concurrence libre et non faussée. Droit de la concurrence et marché intérieur. Droit et économie de la concurrence. Un droit applicable aux entreprises de l'UE. Notion d'entreprise. Le traitement des entreprises chargées d'un service d'intérêt économique général. Mesures étatiques et concurrence non faussée. Place du droit national de la concurrence. Application extraterritoriale du droit de l'union européenne de la concurrence. Eléments de procédure : Rôle des autorités nationales de concurrence. Rôle des juges nationaux. Rôle de la Commission. Rôle des juridictions de l'union européenne. Politique de clémence. Pouvoirs d'enquêtes. Interdiction des ententes entre entreprises. Modernisation de la politique d'exemption des ententes. Interdiction des abus de position dominante. Nouvelles priorités de la Commission européenne. Contrôle des concentrations de dimension européenne. Modernisation du contrôle.
M1 S2	DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Présentation de ce droit nouveau récemment codifié et consacré dans la Constitution comme un droit fondamental de l'homme grâce à la Charte de l'environnement. La notion d'environnement et l'émergence d'un droit de l'environnement. Les sources du droit de l'environnement : sources écrites de droit international, de l'union européenne et national, sources non écrites. Les grands principes du droit de l'environnement : principes fondateurs et principes d'action environnementale (prévention, information et participation des citoyens, pollueur payeur, précaution). Les politiques de l'environnement : la politique générale aux niveaux national, international et européen, les grandes orientations législatives (droit de la nature, droit des pollutions et des nuisances, droit des risques).
M1 S2	INTERNATIONAL ECONOMICS Ce cours en anglais a pour objectif de fournir aux étudiants des outils d'analyse et de compréhension des phénomènes liés à la globalisation des échanges, la mobilité des personnes et des capitaux. Le cours introduit les grands faits stylisés de la mondialisation et des échanges internationaux, et présente les théories du commerce international. Le cours analyse également la nature et les effets des politiques commerciales (barrières tarifaires et non tarifaires, droits de douane, quotas...) sur le commerce international et le bien-être des agents économiques. Enfin, le cours développe l'économie politique du commerce international en exposant les arguments pour et contre le libre échange ainsi que leurs implications économiques pour les industries, le bien-être des consommateurs et des producteurs.

<p>M1 S2</p>	<p>DROIT ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE 2</p> <p>A côté de la libre circulation des marchandises et des services, étudiées en S1, le marché intérieur de l'Union européenne a mis en place, depuis ses débuts, une libre circulation des agents économiques, des travailleurs salariés ou indépendants, des personnes physiques ou morales, selon des modalités juridiques distinctes. Mais l'Union européenne a dépassé l'objectif de circulation pour des motifs strictement économiques. Elle a introduit une logique de liberté de circulation des ressortissants de ses Etats-membres en tant que citoyens de l'UE, changeant ainsi de "paradigme" et permettant d'ambitieux développements pratiques et théoriques. Enfin, plus récemment, des politiques européennes d'asile et d'immigration ont vu le jour. Elles ont permis l'adoption de statuts légaux applicables à plusieurs catégories de ressortissants de pays tiers. Ce cours portera sur le statut des personnes en droit de l'Union européenne et donnera l'occasion d'envisager ces régimes juridiques.</p>
<p>M1 S2</p>	<p>DROIT INTERNE DE LA CONCURRENCE</p> <p>Règles nationales concernant les ententes anticoncurrentielles, les abus de position dominante, les prix abusivement bas, les abus de dépendance économique et les concentrations. Procédure suivie devant l'Autorité de la concurrence. Règles relatives à la transparence tarifaire. Etude des "pratiques restrictives de concurrence" visées au titre IV du livre IV du Code de commerce (revente à perte, facturation de services fictifs, rémunérations abusives, rupture brutale de relations commerciales établies, clauses instaurant un déséquilibre significatif, etc.). Règles sur les pratiques commerciales déloyales (pratiques commerciales trompeuses ou agressives).</p>
<p>M1 S2</p>	<p>FISCALITE INTERNATIONALE DES ENTREPRISES</p> <p>La Fiscalité internationale des entreprises trace le cadre juridique et fiscal à l'intérieur duquel les entreprises exercent leur activité, soit qu'il s'agisse d'entreprises françaises qui se développent à l'étranger, soit qu'il s'agisse d'entreprises étrangères qui viennent exercer une activité en France de manière plus ou moins tangible: régime des importations et des exportations, recours à un agent, création de succursales ou de filiales, ainsi que l'importance de la notion d'établissement stable. Sous cet angle de vue sont abordées l'imposition des bénéficiaires et la TVA.</p>
<p>M1 S2</p>	<p>INFORMATIQUE DE GESTION</p> <p>Etude des logiciels bureautiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du logiciel Excel : niveau confirmé, étude des fonctions complexes (étude des fonctions d'extraction de caractères, étude des tableaux à géométrie variable, étude des fonctions liées au traitement des dates, étude des fonctions de recherche d'information fonction INDEX, fonction RECHERCHE) - Etude du logiciel Powerpoint - Etude du logiciel Word <p>Etude du logiciel Access : analyse fondamentale et création de tables, mise en valeur de l'information : requêtes et formulaires, exploitation des données : états et formulaires interactifs, conception d'une application : introduction au langage de programmation.</p>

M1 S2	<p>LOGISTIQUE INTEGREE</p> <p>Le cours de logistique intégrée constitue une introduction à la gestion des flux en entreprise. Le cours présente l'ensemble des fonctions qui sont impliquées dans la gestion des flux, de l'amont jusqu'à l'aval. Sachant que les achats des entreprises représentent aujourd'hui en moyenne plus de 60% de chiffre d'affaires, l'importance de la maîtrise des flux est une évidence. Le cours aide les étudiants à comprendre comment il est possible de mettre en œuvre une gestion efficace des flux en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises.</p>
M1 S2	<p>MANAGEMENT INTERNATIONAL</p> <p>Ce cours permet aux étudiants de comprendre quels sont les mobiles qui incitent les entreprises à s'implanter à l'étranger. Ce cours conduit à examiner les stratégies internationales en relation avec l'évolution de l'environnement. Les questions abordées le seront tant sous l'angle des grandes entreprises que des PME. Les tendances d'évolution des stratégies internationales seront discutées, ce qui donnera des éléments aux étudiants pour mieux comprendre les stratégies compétitives à l'échelle internationale.</p>
M1 S2	<p>STRATEGIE</p> <p>Pour une entreprise, la stratégie consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisir ses activités • allouer ses ressources de manière à atteindre un niveau de performance supérieur à celui des concurrents dans ces activités, dans le but de créer de la valeur pour ses actionnaires. <p>Dans une 1^{ère} partie, le cours présente les fondements du management stratégique, analyse les relations entre stratégie et environnement puis les composantes du management stratégique.</p> <p>En 2^{ème} partie, le cours s'attache à la compréhension des stratégies concurrentielles, qui cherchent à créer et à cultiver un avantage concurrentiel dans l'industrie particulière où l'activité est insérée.</p> <p>En 3^{ème} partie, le cours s'intéresse aux stratégies de croissance, centrées sur la gestion du portefeuille d'activités de l'entreprise (ensemble de métiers, activités ou business réunis sous une même gouvernance). L'ensemble du cours est illustré par la présentation de cas.</p>
M1 S2	<p>CONTROLE DE GESTION</p> <p>En guise d'introduction seront présentés le nouveau cadre d'analyse des organisations, la notion de performance, le rappel du cadre du contrôle de gestion.</p> <p>Le cours est principalement consacré au contrôle gestion, outil du pilotage de la performance. Seront présentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Les prix de cession interne/prix de transfert ♦ Le « job order costing » ou le pilotage des projets, ♦ Les évolutions des méthodes des coûts complets : ABC et ABM la méthode prospective des coûts cibles, ♦ Le reporting de gestion et tableaux de bord, ♦ Le pilotage des ressources humaines, ♦ La gestion de la qualité, ♦ Le pilotage avec ou sans budget ?

IV- REGLEMENT

Règlement des études et modalités d'évaluation des étudiants 2017-18

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1.1. Les aptitudes et les acquisitions de connaissances sont évaluées au cours de chaque semestre d'études.

Article 1.2. Pour passer les évaluations et les contrôles de connaissances, l'étudiant doit être inscrit administrativement et pédagogiquement. Deux inscriptions administratives sont autorisées en 1ère année de Master.

La participation aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. L'assiduité est contrôlée dans le cadre des travaux dirigés.

Des modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des handicapés et des sportifs de haut niveau sont mises en place.

Article 1.3. Le calendrier général des examens (périodes des épreuves écrites et orales et dates d'affichage des résultats) est communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la faculté (www.droit.unistra.fr).

Les convocations individuelles sous forme de listes sont communiquées sur la plateforme moodle de l'ENT (www.ent.unistra.fr) ou en cas d'impossibilité par voie d'affichage à la Faculté. Elles ont valeur de convocation aux épreuves.

Article 1.4. Les unités d'enseignement (UE) sont validées dès lors qu'un étudiant obtient la moyenne générale de 10/20 dans l'UE. Chaque UE validée permet d'obtenir le nombre d'ECTS correspondant.

Article 1.5. Les UE ouvrent droit à des crédits ECTS capitalisables sans limitation de durée dans le temps. La réinscription en première année de master est de droit pour les seules UE non validées. Si la maquette des enseignements a changé entre deux inscriptions, une commission spéciale statue sur les équivalences des UE anciennement validées avec les nouvelles.

Article 1.6. Les UE se compensent au sein du semestre selon les modalités suivantes : un étudiant qui obtient la moyenne générale de 10/20 entre les différentes UE du semestre, compte tenu des coefficients affectés à chaque UE, valide l'ensemble des UE du semestre et obtient le nombre d'ECTS correspondant (soit 30 ECTS). Pour valider l'année de Master 1, l'étudiant doit avoir validé chacun des deux semestres indépendamment.

Article 1.7. L'UE supplémentaire « stage volontaire » ne donne lieu à aucune évaluation. Elle accorde le cas échéant des crédits ECTS ne pouvant se substituer à ceux d'une autre UE. Ces crédits ne peuvent être pris en compte pour la validation d'un semestre ou l'obtention du diplôme.

Article 1.8. Lorsqu'un étudiant n'a pas validé le premier semestre, il est autorisé à poursuivre dans le second semestre.

Article 1.9. En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant et est éliminé quelques soient les résultats obtenus par ailleurs.

MODALITES D'EXAMEN

Article 2.1. Les UE comportant des matières avec TD (UEF 1 et UEF 2) font l'objet d'un contrôle continu et d'un contrôle terminal d'une durée de 3 heures. La note de chaque UE est composée de la moyenne des notes de contrôle continu obtenues par l'étudiant dans chaque matière et des notes du contrôle terminal.

Les notes de contrôle terminal valent pour 50% de la moyenne de chaque UE.

Article 2.2. Les matières des UE 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2 font l'objet d'une épreuve écrite d'une heure ou d'un oral, au choix de l'enseignant (les étudiants sont avertis au moins un mois avant l'examen), à l'exception de l'informatique de gestion (UE 2.1) qui fait l'objet d'un contrôle continu.

Article 2.3. Dans les UE internationales 1 et 2, la langue fait l'objet d'un contrôle continu. L'autre matière fait l'objet d'un contrôle terminal d'une durée d'une heure ou d'une épreuve orale si l'enseignant le souhaite, à condition que les étudiants en aient été avertis au moins un mois avant la date de l'épreuve.

Article 2.4. Une session de rattrapage est organisée

Au cours de cette session, les étudiants se présentent aux épreuves des UE non validées dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.

En cas d'absence à une épreuve de la session de rattrapage, l'étudiant est déclaré défaillant et est éliminé quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Un étudiant peut renoncer au bénéfice d'une note d'une matière où il a obtenu la moyenne dans une UE non validée pour la session de rattrapage. Il doit en faire la demande auprès du Vice-Doyen responsable de la formation. L'étudiant est tenu dès lors de se présenter à l'épreuve de rattrapage. A défaut, il est considéré comme défaillant.

V- LE DECANAT

DOYEN :

Professeur Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

Doyen de la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion

droit-doyen@unistra.fr

*Le Doyen est assisté par une équipe de Vice-Doyens et de Chargés de mission, qui tiennent des permanences régulières au **bureau 115**.*

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les informations qui leur sont dédiées sur le panneau d'affichage du bureau 115 – 1^{er} étage de la faculté.

VICE-DOYENS :

Peggy DUCOULOMBIER

Responsable des Relations Internationales

droit-vdri@unistra.fr

Bénédicte GIRARD

Responsable Licence Droit

droit-vdlicencedroit@unistra.fr

Patrice HILT

Responsable des Relations Publiques et de l'Insertion Professionnelle

patrice.hilt@unistra.fr

Etienne MULLER

Responsable Masters Droit

droit-vdmasterdroit@unistra.fr

Bruno TRESCHER

Responsable Filière AES

droit-vdaes@unistra.fr

CHARGES DE MISSION :

Catherine BIERENT

En charge de la Filière AES

droit-vdaes@unistra.fr

Delphine PORCHERON

En charge de la Licence Droit

droit-vdlicencedroit@unistra.fr

Cabinet du Doyen : 1^{er} étage – Bureau 113

Florence BELLER

☎ 03 68 85 82 45 – Fax : 03 68 85 85 82 – droit-doyen@unistra.fr

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 14h-16h

mardi et vendredi : 9h-11h30

VI- LES REFERENTS LANGUES

Langue	Référent	Courriel
ANGLAIS	Pascal DEBOUT Jonas-Paul STEFFEN	debout@unistra.fr jonas.steffen@unistra.fr
ALLEMAND	Patricia KRAUTH	patricia.krauth@unistra.fr
ESPAGNOL	Brigitte DUPLATRE-DEBES	b.duplatredebés@unistra.fr

VII- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1. Service de la scolarité et des bourses

Faculté de Droit - RDC - Bureau n° 8 - ☎ 03 68 85 88 29

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 11h30 + le lundi de 14h à 16h

Courriel du service : droit-scolarite@unistra.fr

2. Service des Masters – Travaux dirigés et examens

Faculté de Droit – 1^{er} étage - Bureau n° 103 - ☎ 03 68 85 81 07

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 11h30 + le jeudi de 14h à 16h

Courriel : droit-master1@unistra.fr

3. Service des relations internationales

Faculté de Droit - 1^{er} étage – Bureau n° 123 - ☎ 03 68 85 88 24

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 11h30 + lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h

Courriel : droit-erasmus@unistra.fr

4. Service de la Vie Universitaire (SVU)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h – vendredi : 9h-12h et 13h30-16h – fermé le mercredi

Le Patio - Bâtiment 1 - RDC - 22 rue René Descartes 67084 STRASBOURG Cedex - ☎ 03 68 85 63 73

Courriel : svu@unistra.fr – site web : <http://svu.unistra.fr>

5. Mission Handicap

Courriel : svu-handicap@unistra.fr - ☎ 03 68 85 63 69 / 03 68 85 65 47 (Mêmes horaires SVU)

6. Vie pratique, logement ...

Consultez le Guide Ulysse et rendez-vous à l'Agora de l'étudiant (Bâtiment le Platane) – ☎ 03 68 85 60 10

L'Agora de rentrée permet aux étudiants d'accomplir toutes leurs démarches pratiques (rechercher un logement, établir sa carte de restaurant universitaire, etc...) sans avoir à se déplacer à travers la ville d'un service à l'autre.

7. Assistante sociale

Mme Simone WERLING, assistante sociale, assure des permanences à la Faculté le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 14h à 16h30.

Bureau situé à côté de l'amphi Eisenmann - ☎ 03 68 85 88 32 - Secrétariat du Service Social : ☎ 03 88 21 28 48 -

Courriel : Simone.Werling@crous-strasbourg.fr

8. Club AES

Aide aux étudiants et promotion de la vie étudiante – Courriel : contact@clubaes.org

9. Bibliothèques

- Bibliothèques et salles de travail de la Faculté - 2^{ème} étage - ☎ 03 68 85 80 20

- Bibliothèque « Huet-Weiller » (U2/U3) - 4 rue René Descartes - ☎ 03 68 85 85 85

Entrez en bibliothèque !

Prêt de documents (U2-U3), salles de travail en groupe (U2-U3), Wi-Fi, copie, impression et numérisation de documents...

Votre carte PassCampus est votre carte de lecteur.

2 bibliothèques universitaires vous accompagnent dans vos études :

- La bibliothèque U2-U3 (larges horaires d'ouverture)

4 rue Descartes - 03 68 85 85 85 - scd-bibu2u3@unistra.fr

Bibliothèque ouverte du lundi au vendredi de 9h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

- La bibliothèque de la Faculté de droit

1 place d'Athènes - 03 68 85 87 28 - scd-bib-droit@unistra.fr

Des travaux perturberont l'accès à la bibliothèque au cours de l'année universitaire.

Consultez les horaires d'ouverture sur le site des bibliothèques bu.unistra.fr

Les ressources documentaires

Les 2 bibliothèques juridiques mettent à votre disposition près de 60 000 livres et 400 revues imprimés.

Elles offrent également un accès à de nombreuses ressources en ligne : livres et revues électroniques, bases de données... accessibles via le site des bibliothèques bu.unistra.fr

Les formations

Afin de vous aider à utiliser efficacement toutes ces ressources, nous vous proposons des formations documentaires.

Formation à la demande

Pour vous inscrire, contactez Delphine Noël-Schmitt :
d.noel.schmitt@unistra.fr

« Ateliers du jeudi »

A la bibliothèque U2-U3 : vous pourrez consulter le programme et vous inscrire à partir du mois d'octobre.



Espace Avenir | orientation - stage - emploi

Espace Avenir, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, est le service de l'Université de Strasbourg dédié à l'accompagnement des choix d'études, des recherches de stage et d'emploi.

Une équipe de conseillers est disponible pour répondre aux demandes des étudiants, dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle. **Espace Avenir** propose des ateliers thématiques pour faciliter la construction du projet, rechercher un stage, un emploi, etc.

ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

Espace Avenir, en collaboration avec les composantes, organise tout au long de l'année des forums, tables rondes, rencontres avec des professionnels et des responsables de formation.

Voir le calendrier 2017-2018 d'Espace Avenir.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SPÉCIALISÉES

Espace Avenir met à disposition une documentation multi-supports sélectionnée et enrichie quotidiennement : ouvrages, brochures, enquêtes, plaquettes de formation, annuaires professionnels, revues spécialisées, articles de presse ou encore contenus multimédias (sites web, vidéos, logiciels...).

Le catalogue documentaire est consultable en ligne : <http://docavenir.unistra.fr>

STAGE / EMPLOI

Pour trouver de nombreuses offres de stage et d'emploi, consultez l'ENT, rubrique « Vie étudiante »
(Les conventions de stage sont établies par les scolarités ou le bureau des stages des composantes.)

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h

le vendredi de 14h à 17h

Espace Avenir | orientation - stage - emploi

Nouveau Patio

20a rue René Descartes - 67000 **Strasbourg**

03 68 85 63 00

espace-avenir@unistra.fr

espace-avenir.unistra.fr

www.facebook.com/espaceavenir.unistra

twitter.com/unistra_avenir



LE RESEAU ALUMNI



alumni.unistra.fr

Le réseau Alumni de l'Université de Strasbourg rassemble les diplômés, doctorants et personnels de l'Université de Strasbourg et des trois anciennes universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman. Créé en 2012, son principe fondateur est de renforcer et de rendre concrète la solidarité entre les générations afin de favoriser notamment l'emploi des jeunes diplômés. Ce réseau à vocation internationale est désormais ouvert aux étudiants dans le cadre du programme de parrainage.





Le programme de parrainage : une aide concrète aux étudiants

Lancé en novembre 2013, le programme de parrainage du réseau Alumni a pour principal objectif d'aider les étudiant(e)s de l'Unistra dans différents domaines en leur permettant de bénéficier de conseils, de contacts et d'invitations. Son principe est simple : mettre en relation, durant une période de 6 ou 12 mois renouvelable, deux étudiants pour les sections « **adaptation à la vie universitaire** » et « **conseil en formation** », et un membre du réseau Alumni avec un étudiant pour les sections « **insertion professionnelle** » et « **création d'entreprise** ».

⊕ (contact)

Service Relations Alumni
3-5 rue de l'Université
67000 Strasbourg

T +33 (0)3 68 85 68 95
contact@alumni.unistra.fr

 /alumni.unistra
 @alumniunistra

Etre parrainé ou parrainer vous intéresse ? Rendez-vous sur <http://alumni.unistra.fr>, activez votre espace membre en entrant vos identifiants ENT (inscription à droite), puis déclarez votre souhait d'être filleul(e) ou parrain/marraine en cliquant sur la fonction «parrainage» de votre espace.

L'accès au réseau Alumni ainsi qu'au parrainage est gratuit.



Parrainage, impliquez-vous !



alumni.unistra.fr

XI - CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018

MASTER AES

Inscription annuelle aux Travaux Dirigés et examens

Les 11, 12, 14 et 15 septembre 2017

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Au Service des Masters 1 - Bureau n° 103 (1^{er} étage)

Premier semestre

Journée d'accueil primo-entrants	08 septembre 2017
Début des cours	11 septembre 2017
Début des Travaux Dirigés	09 octobre 2017
Vacances de la Toussaint	30 octobre – 04 novembre 2017
Fin des cours	02 décembre 2017
Fin des Travaux Dirigés	16 décembre 2017
Examens du 1 ^{er} semestre	18 décembre – 23 décembre 2017 08 janvier – 13 janvier 2018
Vacances de Noël	25 décembre 2017 – 06 janvier 2018

Deuxième semestre

Début des cours	15 janvier 2018
Début des Travaux Dirigés	29 janvier 2018
Vacances d'hiver	26 février – 03 mars 2018
Fin des cours	07 avril 2018
Fin des Travaux Dirigés	07 avril 2018
Examens du 2 ^{ème} semestre	16 avril – 28 avril 2018
Vacances de Pâques	30 avril – 05 mai 2018
Session de rattrapage	04 juin – 30 juin 2018

**Les emplois du temps et le calendrier de l'année universitaire sont disponibles
sur [l'Environnement numérique de travail \(ENT\)](#)**

Adresse postale :

Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion

1 Place d'Athènes – BP 66

67045 STRASBOURG CEDEX